

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2013

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 628)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 5256

présenté par
M. Binet

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 1ER BIS

Compléter l'intitulé du chapitre I^{er} *bis* par les mots :

« et au maintien des liens avec l'enfant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.